

Canada

(Source: Statistique Canada, données à la fin de 1979, basées sur la valeur des actifs)

	<u>% de l'industrie sous contrôle étranger</u>	<u>% de l'industrie sous contrôle américain</u>
Extraction minière	38,3	30,1
Pétrole et gaz	62,7	47,4
Total, industries manufacturières	45,6	34,1
Industrie du caoutchouc	90,4	68,6
Matériel de transport	73,4	68,4
Industrie des produits chimiques	76,5	59,4
Matériel électrique	60,0	47,5
Machines lourdes	55,4	46,7
Textiles	55,6	43,9
Transformation des métaux	36,5	29,2
Pâte et papier	38,6	30,5

(*Note: l'Agence de surveillance du secteur pétrolier du ministère de l'Énergie, des mines et des ressources estime que les données basées sur des revenus de production d'amont constituent un indicateur plus fidèle de la mainmise et du contrôle étrangers dans le secteur du pétrole et du gaz. Sur cette base, le contrôle étranger était de 79,5 % en 1979 et de 77,7 % en 1980 (contrôle américain 64,1 %).

États-Unis

(Source: Département du Commerce des États-Unis, données à la fin de 1974)

	<u>% de l'industrie sous contrôle étranger</u>
Agriculture, sylviculture et pêche	0,5
Extraction minière	5,0
Pétrole et gaz	18,0
Industries manufacturières	3,0
Construction	0,5
Transports, communications et services publics	1,0
Commerce de gros	3,0
Commerce de détail	1,0

Le degré élevé de participation étrangère dans l'économie canadienne fait depuis longtemps l'objet d'un débat national au Canada. Ce débat historique a abouti à l'établissement, en 1974, de l'Agence d'examen de l'investissement étranger (AEIE). Le secteur privé américain et, plus récemment, le gouvernement des États-Unis ont exprimé leur préoccupation au sujet de certains aspects de ses opérations. Un entretien bilatéral a eu